

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6006

Auteur(s) : Herluin de Conteville [vicomte]

Bénéficiaire(s) : Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1054-1066]

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Le vicomte Herluin [de Conteville], accompagné de son épouse, renonce à ses prétentions sur la dîme de Toutainville et sur le domaine du Mesnil-Dastin. Il reçoit en échange une aube de la meilleure qualité, avec un amict, de la chapelle de l'abbé.

Tableau de la tradition

Éditions principales

- a. Delisle Léopold, Passy Louis, *Mémoires et notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, Évreux, Hérissé, 1862-1869, 3 vol., t. 3, p. 301.
- b. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° A85, p. 84.

Indications

Bates David, *Notes sur l'aristocratie normande, I, Hugues, évêque de Bayeux (1011 env. - 1049) ; II, Herluin de Conteville et sa famille*, *Annales de Normandie* n°23, 1973, p. 24. Musset Lucien, *Autour de la Basse-Dive, le prieuré de Saint-Pierre de Rouville et ses dépendances d'après ses plus anciennes chartes*, *BSAN*, 1990, p. 256. Bouvris Jean-Michel, *Pour une étude prosopographique des familles nobles d'importance moyenne en Normandie au XIe siècle l'exemple du lignage des Dastin*, *Revue de l'Avranchin et du pays de Granville* n°59, 319, juin 1984, p. 87.

Dissertation critique

Sur la datation de cet acte, voir ROUET, *Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux*, n° A85, p. 84.

Texte établi d'après b

Regnante Willelmo, Roberti marchionis filio, venit Herluinus, vicecomes, com uxore sua ad Sanctum Petrum Pratellensem et guerpivit calumniam quam habebat in decima Tustiniville et in villa que vulgo dicitur Maisnillus Dastin. Pro qua re dedit eis abbas ejusdem loci unam albam cum amictu optimam de capella sua.